

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Association
Technique
Énergie
Environnement

2025

	P. 02	Éditorial du Président
	P. 04	L'Atee en bref
	P. 06	SE RENCONTRER
	P. 07	Un réseau en action
	P. 08	Colloque efficacité énergétique dans l'industrie
PARTIE 1	P. 10	14 ^e colloque annuel du Club Stockage d'énergies
	P. 12	Journée technique valorisation du bioCO ₂
	P. 13	Colloque gaz renouvelables et bas carbone
	P. 14	Nos délégations régionales
	P. 16	Nos événements en région
	P. 22	EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
	P. 23	Maîtrise de l'énergie
PARTIE 2	P. 25	PACTE Industrie
	P. 26	Communauté des Référents Énergie
	P. 28	Club C2E
	P. 30	FEEBAT
	P. 31	OSCAR
	P. 32	GAZ VERTS
PARTIE 3	P. 33	Club Biogaz
	P. 36	Club Gazéification Hydrothermale
	P. 38	Club Pyrogazéification
	P. 39	FLEXIBILITÉ RÉSEAUX
PARTIE 4	P. 40	Club Stockage d'énergies
	P. 42	Club Cogénération
	P. 43	Club Power-to-gas
	P. 44	Énergie Plus
	P. 45	Nos parutions
	P. 46	Le Conseil d'Administration
	P. 48	L'équipe de l'ATEE
	P. 50	Les résultats financiers prévisionnels

ALBRETO DE

44

Dans un contexte non seulement de grande volatilité du prix des énergies, mais aussi de fortes contraintes budgétaires, l'expertise collective que mobilise l'ATEE est de plus en plus sollicitée. Les équipes de l'ATEE et les bénévoles qui animent nos onze délégations régionales ont fait face en 2025 à de nombreuses demandes.

Quelques exemples illustrent la diversité de nos actions en 2025.

Le **Colloque national sur l'efficacité énergétique dans l'Industrie**, organisé en avril 2025, en partenariat avec la DGEC et l'ADEME, est venu couronner les efforts d'un groupe de travail qui a préparé la transposition en France de la Directive efficacité énergétique n° 2023/1791. Ce colloque qui a réuni les acteurs majeurs de l'énergie et de l'industrie pour détailler les évolutions réglementaires liées à l'audit énergétique et au système de management de l'énergie a été suivi tout au long de l'année par des événements organisés dans toute la France par nos délégations régionales, avec les DREAL et l'ADEME, afin de faire connaître les implications du nouveau cadre réglementaire pour les entreprises industrielles et tertiaires.

L'action de l'ATEE en direction de l'**industrie** devrait se renforcer à l'avenir notamment avec les projets que nous portons d'un **Centre d'expertise pour l'électrification de l'industrie** et d'un **groupe de travail Géothermie dans l'industrie** en collaboration avec l'Association française des professionnels de la géothermie (AFPG).

Le dispositif des certificats d'économie d'énergie, dont la 6^{ème} période a commencé le 1^{er} janvier 2026 avec des obligations renforcées, permet d'agir sans peser directement sur les finances de l'État. Dans ce contexte, les **groupes de travail animés par le Club C2E** ont confirmé en 2025 leur importance au sein du dispositif pour permettre un dialogue de qualité entre l'administration et des parties-prenantes de plus en plus nombreuses, notamment afin de faire évoluer le catalogue des fiches d'opérations standardisées en accompagnement des objectifs nationaux en matière de politique énergétique, tout en renforçant la lutte contre la fraude.

Enfin l'ATEE a apporté en 2025 un soutien résolu au **développement de nouvelles filières gazières innovantes** dans le contexte d'un marché qui se restructure avec l'introduction des certificats de production de biogaz (CPB). Nous avons la conviction à l'ATEE que la mise en valeur des complémentarités et des synergies entre ces différentes filières contribuera à leur succès.

Le Club Biogaz, qui anime depuis 2019 un groupe de travail CO₂, a organisé en mars 2025 une journée technique portant sur la **valorisation du CO₂ biogénique** dont le succès a confirmé l'ambition de l'ATEE d'être l'acteur technique de référence dans ce domaine. La mise à jour du guide canalisations biogaz pour y intégrer les conduites de CO₂ biogéniques devrait aboutir en 2026, couronnant ainsi des années d'effort.

L'annonce en octobre 2025 de la création d'un **Club Gazéification Hydrothermale (GH)** a marqué pour l'ATEE une autre étape importante. Le Club GH prend ainsi place aux côtés du Club Pyrogazéification et du Club Power-to-Gas. Il permet la constitution d'un **pôle consacré aux gaz verts et bas carbone**. C'est pour nous à l'ATEE une fierté de recevoir la confiance de l'ensemble des acteurs de la gazéification hydrothermale afin de contribuer à l'émergence d'une nouvelle filière à fort enjeux.



« NOUS AVONS LA CONVICTION À L'ATEE QUE LA MISE EN VALEUR DES COMPLÉMENTARITÉS ET DES SYNERGIES ENTRE LES NOUVELLES FILIÈRES GAZIÈRES INNOVANTES CONTRIBUERA À LEUR SUCCÈS ».

Nicolas FONDRAZ, président de l'ATEE

L'Atee en bref



ENSMOV+ : clap de fin, impact durable

Après 3 ans de coopération européenne auxquels l'ATEE a activement pris part, le projet ENSMOV+, dédié à la mise en œuvre des dispositifs d'efficacité énergétique (directive EED), s'achève — une aventure collective riche en échanges et en retours d'expérience pour faire progresser l'expertise internationale dans un domaine important pour l'Europe.



120

ÉVÉNEMENTS, UN RÉSEAU EN ACTION

120 événements organisés en 2025, dont 80 en régions, 7 200 participants — l'ATEE confirme sa capacité à faire vivre un réseau exigeant, au plus près des territoires, et à rassembler autour d'enjeux clés de la transition énergétique.



UN NOUVEAU CLUB, UN PREMIER PRÉSIDENT

Lancé fin 2025, le Club Gazéification Hydrothermale de l'ATEE désigne **Anthony Kerihuel** à sa présidence — une première étape pour organiser et accélérer le développement de cette filière prometteuse.



GÉOTHERMIE INDUSTRIELLE : DYNAMIQUE LANCÉE

En 2025, l'ATEE et l'AFPG engagent les premiers travaux pour structurer une collaboration autour de la géothermie dans l'industrie — une dynamique fondatrice qui prépare la création d'un groupe de travail et des livrables concrets à horizon 2026.



Nouveaux statuts, nouvelle dynamique

Adoptés le 10 juillet 2025 en Assemblée Générale extraordinaire et publiés au Journal Officiel, les statuts rénovés de l'ATEE marquent une nouvelle étape pour la vie de l'Association :

- Un objet statutaire actualisé, au service de la transition énergétique et environnementale,
- Des conditions d'adhésion et de radiation clarifiées,
- Une gouvernance simplifiée et plus efficace.

Un cadre modernisé qui accompagne une démarche qualité ambitieuse vers la certification AFNOR Quali'OP.

Un cap en matière de conformité

Adoptée en décembre 2025 par le Conseil d'administration, la *Charte de bonnes pratiques et de conformité au droit de la concurrence* de l'ATEE formalise un cadre clair pour garantir des échanges sécurisés et conformes entre les acteurs — un socle essentiel pour protéger ses membres et ses travaux.



L'ÉLECTRIFICATION INDUSTRIELLE EN CHANTIER

Dès 2025, l'ATEE initie les travaux autour du projet de l'**l'électrifab**, Centre d'expertise pour l'électrification de l'industrie — une démarche collective visant à fédérer la chaîne de valeur, lever les freins et faire émerger des solutions concrètes au service de la décarbonation.

UNE COMMUNAUTÉ EN MOUVEMENT



2 800

adhérents
(dont 660 personnes morales)



20 000

abonnés
LinkedIn



15 000

lecteurs de
nos newsletters

— un réseau en croissance qui fédère, informe et mobilise chaque jour davantage d'acteurs engagés dans la transition énergétique.

PARTIE 1 SE RENCONTRER

● 07

Un réseau
en action

● 08

Colloque
efficacité
énergétique
dans l'industrie

● 10

14^e colloque
annuel du
Club Stockage
d'énergies

● 12

Journée
technique
valorisation
du bioCO₂

● 13

Colloque gaz
renouvelables
et bas carbone

● 14

Nos
délégations
régionales

● 16

Nos
événements
en région

UN RÉSEAU EN ACTION

Avec **120 événements** organisés en 2025, dont **80 en régions**, l'ATEE confirme sa capacité à animer un réseau actif et exigeant. **Plus de 7 200 participants** ont pris part à ces temps d'échange, illustrant la pertinence des thématiques traitées et la confiance accordée à l'association.



▸ **Première Réunion des Régions élargie de l'ATEE, janvier 2025**

Une communauté professionnelle engagée

Au-delà des événements, l'ATEE fédère une communauté structurée et en croissance :

- 2 800 adhérents
- 20 000 abonnés LinkedIn
- 15 000 abonnés aux newsletters

Ces relais amplifient la portée des colloques nationaux et des événements régionaux, diffusent l'expertise technique et réglementaire de l'association et entretiennent un lien continu avec l'ensemble des acteurs de l'énergie et de l'environnement.

Créer les conditions du dialogue, partager l'expertise, faire émerger des solutions concrètes : en 2025, l'ATEE a plus que jamais fait de la rencontre un levier stratégique au service de la transition énergétique.

Colloques nationaux, conférences régionales, webinaires techniques, visites de sites

Structurer le collectif : la première Réunion des Régions élargie

Temps fort de l'année, la **première Réunion des Régions élargie de l'ATEE** a marqué une étape importante dans la consolidation de notre action territoriale. Pour la première fois, délégations régionales, responsables de clubs et équipe nationale ont partagé un temps de travail commun afin de :

- harmoniser les pratiques,
- renforcer la coordination entre échelon national et territoires,
- identifier des priorités communes,
- mutualiser les retours d'expérience.

Ces échanges entre les délégations régionales en présence des clubs renforcent la cohérence de l'ATEE sur l'ensemble du territoire tout en valorisant la richesse des initiatives locales.

industriels ou événements partenaires : la diversité des formats traduit une ambition claire — rassembler les acteurs de l'énergie et de l'environnement autour des enjeux structurants de décarbonation, d'efficacité énergétique et d'adaptation réglementaire.

COLLOQUE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE

Nouvelles réglementations et directive européenne

3 avril 2025 – Paris

Dans un contexte de renforcement du cadre européen et d'accélération des trajectoires bas carbone, l'ATEE a organisé le 3 avril 2025 à Paris un colloque national consacré aux nouvelles réglementations en matière d'efficacité énergétique dans l'industrie.

Réunissant **180 participants** – industriels, énergéticiens, bureaux d'études, institutionnels et experts – cette journée a confirmé la place stratégique de l'efficacité énergétique dans la transformation du tissu industriel français.

En ouverture, **Sophie Murlon, directrice générale de l'Energie et du Climat**, a souligné la portée stratégique de la transposition de la directive européenne pour l'industrie française.

Les travaux ont permis d'éclairer les **principales évolutions** : élargissement du périmètre des entreprises concernées, renforcement des exigences méthodologiques des audits, intégration d'un plan d'action formalisé et articulation accrue avec les systèmes de management de l'énergie. Le passage à une logique fondée sur les niveaux de consommation énergétique repositionne l'audit comme outil stratégique d'aide à la décision.

Les échanges ont également mis en évidence la **complémentarité entre audit réglementaire et étude d'opportunité du mix énergétique**. L'identification des usages énergétiques significatifs, la caractérisation des niveaux de température, l'analyse des potentiels de récupération de chaleur fatale

ou d'électrification permettent désormais de construire de véritables feuilles de route d'investissement. L'efficacité énergétique devient ainsi la première brique des trajectoires de décarbonation.

*« Structurer
la performance
énergétique,
c'est accélérer
la décarbonation
industrielle »*

180

participants
mobilisésNouveaux seuils
réglementaires
de l'audit
énergétique :2,7 GWh
par an

-35 %

d'émissions
industrielles
visées en 2030

» Ouverture du colloque
par Sophie Murlon,
directrice générale de
l'Energie et du Climat
(DGEC).

La table ronde consacrée aux **systèmes de management de l'énergie (ISO 50001)** a souligné leur rôle structurant dans la gouvernance énergétique des sites industriels. Inscrits dans une logique d'amélioration continue, ils favorisent l'appropriation interne des enjeux et sécurisent la performance dans la durée.

Un focus particulier a été consacré au **plan de mesurage**, dont les exigences renforcées garantissent la fiabilité des données et la crédibilité des trajectoires bas carbone. La qualité de la mesure devient un enjeu stratégique, tant pour piloter les investissements que pour contractualiser la performance énergétique.

Enfin, les dispositifs d'accompagnement présentés – notamment **PACTE Industrie et le Contrat de Performance Énergétique** – illustrent la convergence entre ambition publique et engagement privé pour accélérer la transition industrielle.

Ce colloque a lancé une série d'événements sur l'ensemble du territoire français, organisés par les délégations régionales de l'ATEE en partenariat avec les DREAL et l'ADEME.



» Une mobilisation nationale qui a réuni
180 professionnels de l'industrie, de l'énergie
et des pouvoirs publics.

14^E COLLOQUE ANNUEL DU CLUB STOCKAGE D'ÉNERGIES

Le stockage au cœur de la stratégie énergétique nationale

Réuni le 2 octobre 2025 à Paris, le 14^e colloque du Club Stockage a confirmé le rôle stratégique du stockage d'électricité pour la souveraineté énergétique, la stabilité du réseau et la compétitivité industrielle française.

Plus de 315 participants – industriels, énergéticiens, acteurs publics, régulateurs et gestionnaires de réseaux – ont échangé sur les conditions d'un changement d'échelle désormais indispensable.

L'ouverture de la journée par **Sylvain Waserman, Président-directeur général de l'ADEME**, a donné une dimension stratégique forte à cette édition. Il a rappelé que l'accélération du déploiement des énergies renouvelables impose une montée en puissance rapide des solutions de flexibilité. Le stockage n'est plus un simple outil d'optimisation : il constitue un levier opérationnel pour garantir la sécurité d'approvisionnement, maîtriser les coûts collectifs et atteindre les objectifs climatiques fixés par la France. Il a également souligné l'enjeu de structuration d'une filière industrielle compétitive, capable de répondre aux besoins nationaux et européens.

Dans la continuité de cette vision, **Laurent Kueny (DGEC)** a replacé le stockage dans la planification énergétique nationale, marquée par l'électrification croissante des usages et l'intégration massive du photovoltaïque. **Dominique Jamme (CRE)** a présenté les évolutions réglementaires récentes : adaptation des marchés d'équilibrage, nouveaux signaux tarifaires du TURPE 7, développement de solutions de raccordement flexibles.

*« Le stockage est
un pilier opérationnel
de la transition
énergétique »*

Sylvain Waserman,
Président-directeur général
de l'ADEME

Les chiffres traduisent une dynamique tangible : **1,3 GW** de capacités de batteries sont aujourd'hui en service en France, tandis que près de **13 GW** de projets sont en file d'attente de raccordement. Cette progression reflète l'attractivité croissante des marchés accessibles au stockage – réserve primaire, réserve secondaire (aFRR), mécanisme d'ajustement, intraday – dans un contexte d'augmentation des écarts de prix intrajournaliers et de multiplication des heures à prix faibles ou négatifs.

Les interventions techniques ont également mis en avant la **complémentarité des solutions**. Les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) demeurent un socle historique de la sécurité d'approvisionnement à grande échelle. Les technologies de stockage longue durée, telles que le stockage par air comprimé (CAES), ouvrent de nouvelles perspectives pour renforcer la résilience du système électrique. Parallèlement, la question des matériaux critiques, du recyclage et de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement s'inscrit pleinement dans une stratégie de souveraineté industrielle.

RTE et Enedis ont détaillé les **dispositifs facilitant l'intégration des projets** : gabarits de raccordement, offres alternatives à modulation de puissance, appels d'offres de flexibilités locales. Le stockage est désormais appelé à participer pleinement aux services système, à la stabilisation du réseau et aux nouveaux besoins liés à la transformation du mix électrique.

Cette édition 2025 confirme ainsi le changement de statut du stockage : d'innovation émergente, il devient un outil stratégique de la politique énergétique française, au croisement des enjeux climatiques, économiques et industriels.

» Sylvain Waserman, Président-directeur général de l'ADEME, ouvre les travaux en rappelant le rôle structurant du stockage pour la sécurité d'approvisionnement et l'atteinte des objectifs climatiques.



315
participants

1,3 GW
de batteries
en service

13 GW
en file d'attente de
raccordement



» Un public de plus de 315 participants – industriels, énergéticiens, acteurs publics et experts – mobilisé autour du changement d'échelle du stockage en France.

JOURNÉE TECHNIQUE

Valorisation du bioCO₂

Le 18 mars 2025, l'ATEE a réuni 150 participants autour d'un enjeu clé de la transition industrielle : faire du CO₂ biogénique une ressource stratégique au service de la décarbonation.

Issu de la méthanisation, du bioéthanol ou d'autres procédés biomasse, le bioCO₂ ouvre des perspectives pour la **production de méthane et méthanol de synthèse, d'e-fuels ou de molécules chimiques**. Sa valorisation suppose la structuration d'une chaîne complète : captage, purification, transport et usages industriels.

La présentation de **l'étude du Club CO₂ « Captage, stockage et utilisation du CO₂ biogénique en France »**, par Karim Rahmani (Carbon Impact), a permis d'objectiver le potentiel national et les conditions d'émergence d'une filière compétitive.

La séquence dédiée au cadre normatif, animée par **Emeline Ghigo, ATEE – Club Biogaz**, a souligné la nécessité d'une reconnaissance réglementaire claire et d'une visibilité de long terme pour sécuriser les investissements.

Enfin, un point a été consacré aux travaux en cours du Club Biogaz, afin de mettre à jour le guide des canalisations biogaz et y intégrer les conduites de CO₂ biogénique.

Les échanges ont confirmé que l'industrialisation du bioCO₂ repose sur la coopération entre producteurs, énergéticiens et industriels.

« Du CO₂ biogénique aux gaz renouvelables, une même ambition : industrialiser la décarbonation. »

150

participants

1,1

à 1,2Mt/an

marché français
du CO₂

70 %

des usages aujourd'hui
alimentaires



» Participants réunis pour structurer la chaîne de valeur du CO₂ biogénique, de la production aux usages industriels.

COLLOQUE

Gaz renouvelables et bas carbone : nouvelles filières

Le 13 novembre 2025, l'ATEE a réuni 130 participants — industriels, énergéticiens, collectivités et financeurs — autour d'un enjeu central de transition industrielle : structurer des filières compétitives de gaz renouvelables et bas carbone.

La journée a permis de dresser un panorama structuré des dynamiques en cours en France et en Europe.

Un premier temps a été consacré à **l'état des lieux et aux perspectives nationales**, à travers les travaux portés par l'ATEE en lien avec la DGEC, les Régions et les acteurs industriels et financiers. Chourouk Nait Saidi (Club Pyrogazéification) et Tibaut Fotso (Club Power-to-Gas) ont mis en évidence la complémentarité entre pyrogazéification, gazéification hydrothermale et power-to-methane, au sein d'une chaîne de valeur intégrant biomasse, hydrogène et valorisation du CO₂ biogénique.

Jane Glivard Kristensen, Head of Green Gas Department de la Danish Energy Agency a présenté l'approche danoise pour accompagner le développement des gaz verts.

Les échanges ont également mis en lumière :

- des retours d'expérience concrets sur des projets en développement :
 - Nordic Ren Gas pour le power-to-gas ;
 - Novea pour la pyrogazéification ;
 - Suez pour la gazéification hydrothermale.
- une dynamique européenne structurante, avec la montée en puissance du marché du bioCO₂ et la mobilisation de financements publics et privés (Innovation Fund, LIFE, Hy24).
- l'importance d'un cadre réglementaire lisible et de dispositifs de certification adaptés pour sécuriser le déploiement des premiers projets industriels.

Le modèle danois

Présenté par la Danish Energy Agency lors du colloque, le modèle danois repose sur une stratégie engagée dès 2012, des dispositifs de soutien stabilisés et une intégration complète des gaz verts au réseau. Le Danemark injecte aujourd'hui plus de 40 % de gaz vert dans son réseau gazier et vise 100 % d'ici 2030. Cette planification de long terme a favorisé l'investissement et l'industrialisation rapide des filières.



➤ **Présentation du modèle danois d'intégration des gaz renouvelables, un retour d'expérience inspirant pour la France et l'Europe.**

130
participants
mobilisés

9 Mt CO₂/an
potentiel cumulé
en 2030

50 TWh PCS
potentiel de gaz
vert en 2050

Nos délégations régionales

Les 11 délégations régionales de l'ATEE constituent un relais efficace et reconnu en France métropolitaine pour une action au plus près des utilisateurs d'énergie, en particulier dans l'industrie et dans les collectivités. Sur la base du bénévolat, nos délégations régionales rassemblent au sein de leurs bureaux des professionnels de l'énergie compétents, passionnés et investis.

Caroline FARAINO
Présidente
ATEE
Normandie



Olivier BARRAULT
Président
ATEE
Grand Ouest



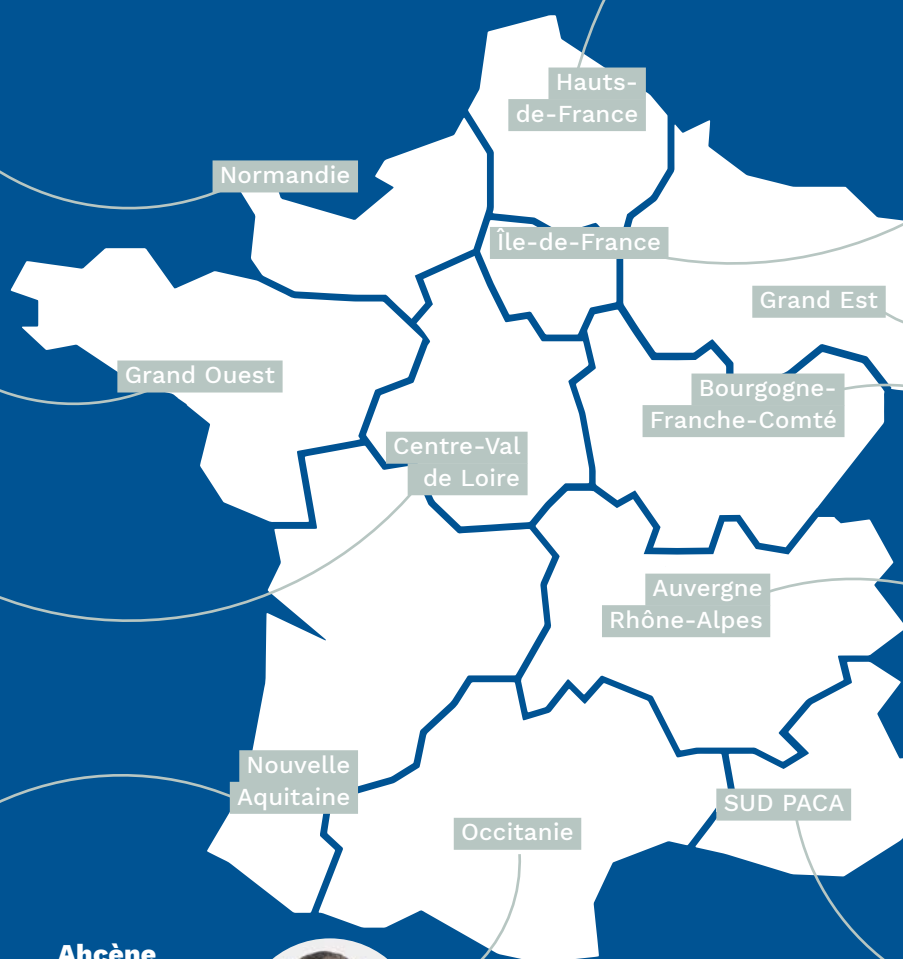
Magali MARTIN
Présidente
ATEE
Centre-Val de Loire



Thierry BEAUDOUIN
Président
ATEE
Nouvelle Aquitaine



Ahcène BENSEDIRA
Président
ATEE
Occitanie



Chaque année, nos bénévoles organisent avec leurs réseaux plus de 80 événements dans leurs régions. Chaque délégation régionale a pour mission principale d'animer la vie de la région, au service de ses adhérents, en informant sur les actualités du secteur et en favorisant les échanges à travers les événements quelle organise ou auxquels elle participe (colloques thématiques, réunions techniques, visites de sites, webinaires, participation à des salons...) .



**Guillaume
BIBET**
Président
ATEE

Hauts-
de-France



**Marc
GENDRON**
Président
ATEE

Île-de-France



**Ludmila
GAUTIER**
Présidente
ATEE

Grand Est



**Solène
GUILLET**
Présidente
ATEE

Bourgogne-
Franche-
Comté



**Nadine
ADRA**
Présidente
ATEE

Auvergne
Rhône-Alpes



**Éric
LAGRANGE**
Président
ATEE

SUD PACA



Témoignage

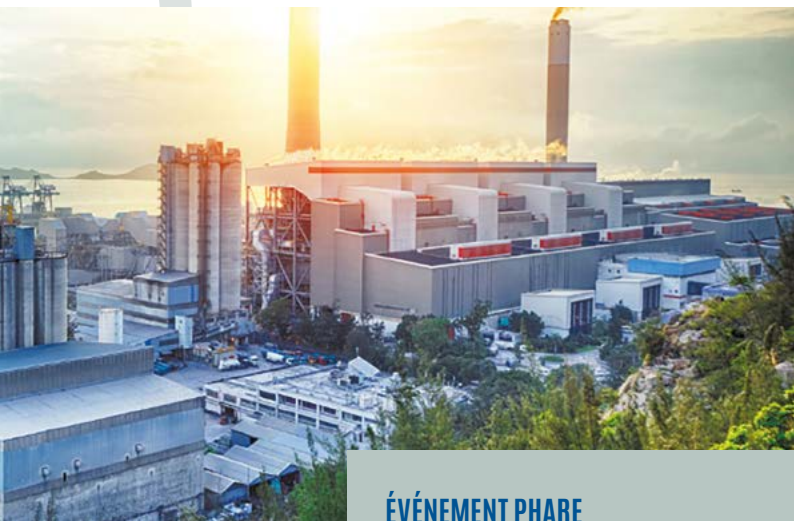
Solène GUILLET,
présidente de l'ATEE
Bourgogne Franche-Comté

« L'ATEE régionale a pour mission de faire connaître l'Association et ses expertises, promouvoir la maîtrise de l'énergie et la décarbonation, mais aussi mettre en valeur les installations et les entreprises exemplaires du territoire.

En 2025, l'ATEE Bourgogne Franche-Comté a ainsi organisé un atelier sur l'autoconsommation collective d'électricité pour promouvoir les projets régionaux alliant production d'énergie renouvelable et consommation collaborative. Nous étions également présents sur l'évènement « PERF'ormance & Energie, une décarbonation rentable » organisé par la CCI Saône-Doubs pour présenter le programme PACTE Industrie. Deux webinaires sur les CEE et le financement des projets ont également été proposés.

Le bureau de l'ATEE Bourgogne Franche-Comté se réunit deux fois par an pour échanger et proposer l'organisation d'évènements, à chaque fois de façon partenariale. Participent au bureau des structures accompagnatrices des entreprises, des bureaux d'études et d'ingénierie en énergie, des distributeurs et fournisseurs d'énergie et d'équipements. Le bureau est animé par un trinôme de deux délégués et une Présidente, ce qui permet de varier les sujets et d'impulser la dynamique. »

Nos événements en région



ÉVÉNEMENT PHARE

WEBINAIRE | Les CEE Industries en 2025
200 participants

AUVERGNE- RHÔNE-ALPES



L'ATEE AURA a, en 2025, proposé des événements mettant en avant la récupération de chaleur fatale et l'hydrogène vert, en lien avec les enjeux des vallées industrielles. Des conférences à Grenoble et Lyon ont mobilisé les acteurs locaux autour de la mesure de l'énergie et de la décarbonation.

9 événements en 2025 dont :

- **VISITE** : Site de production Bigallet - Communauté RE
- **CONFÉRENCE** : Mesurer et vérifier sa performance énergétique 📍Lyon
- **CONFÉRENCE** : Rencontres de l'innovation 📍Grenoble
- **ÉVÉNEMENT PARTENAIRE** : Energy Class Factory 📍Lyon

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



L'ATEE BFC a organisé cette année des événements autour de l'autoconsommation et de la performance durable des PME. Outre un webinaire sur le financement du photovoltaïque, des cycles de conférences à Besançon ont exploré le lien eau-énergie et les solutions solaires innovantes.

4 événements supplémentaires en 2025 :

- **WEBINAIRE** : Les CEE Industries en 2025
- **CONFÉRENCE** : Eau et Énergie 📍Besançon
- **VISITE** : Valorisation de la chaleur fatale (AUCY France)
- **WEBINAIRE** : Financement du PV



ÉVÉNEMENT PHARE

CONFÉRENCE | Photovoltaïque et autoconsommation collective
50 participants



ÉVÈNEMENT PHARE

VISITE | Valorisation de chaleur fatale chez D'AUCY FRANCE
20 participants

CENTRE VAL-DE-LOIRE



L'ATEE CVDL a articulé sa programmation 2025 autour de l'efficacité énergétique industrielle et de la valorisation de la chaleur fatale. Celle-ci a été mise à l'honneur lors d'une visite complète de d'Aucy France, complétée par des webinaires sur l'économie d'énergie.

Ainsi que 2 webinaires diffusés en 2025 :

- **WEBINAIRE** : Quels financements, aides et subventions pour concrétiser votre démarche ?
- **WEBINAIRE** : Économie d'énergie sur les sites industriels

GRAND EST



L'ATEE Grand Est a proposé en 2025 un programme riche, notamment des visites de sites, autour de la méthanisation, de l'autoconsommation et de la récupération de chaleur. En 2025, 12 événements, dont sept visites de sites comme Michelin ou Lactalis, ont illustré concrètement ces thématiques.

11 événements en 2025 dont :

- **VISITE** : Valorisation de chaleur fatale (machine ORC)
- **VISITE** : Autoconsommation collective chez Burckert
- **VISITE** : Site Arconic en Alsace (Décarbonation)
- **CONFÉRENCE** : Septembre solaire thermique

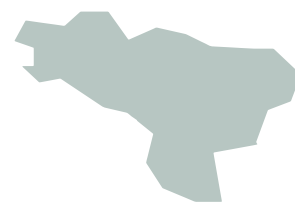


ÉVÈNEMENT PHARE

CONFÉRENCE : Efficacité Énergétique et Nouvelles Réglementations 📍Strasbourg
+60 participants



ÉVÉNEMENT PHARE
CONFÉRENCE | Colloque
Eau et Énergie Grand Ouest
📍 Nantes
+90 participants



GRAND OUEST

L'ATEE Grand Ouest a, cette année, organisé des événements explorant les réseaux de chaleur, la solarisation et les enjeux de décarbonation. Outre les Rencontres de l'innovation à Rennes et Nantes, des visites chez Datagrex ou Gizeh ont illustré les enjeux du territoire.

13 événements en 2025 dont :

- **VISITE** : Site Gizeh Emballages
📍 Pays de la Loire
- **VISITE** : Centre de données Datagrex
- **CONFÉRENCE** : Rencontres de l'innovation
📍 Rennes / Nantes
- **CONFÉRENCE** : Autoconsommation collective pour tous 📍 Nantes

HAUTS-DE-FRANCE



L'ATEE Hauts-de-France soutient la mutation du bassin industriel vers l'électrification et le stockage. Des visites à la brasserie Goudale et au Technocentre GRDF ont permis d'aborder concrètement le management de l'énergie et la décarbonation.

5 événements en 2025 dont :

- **VISITE** : Management de l'énergie à la Brasserie Goudale
- **VISITE** : Technocentre GRDF
- **CONFÉRENCE** : Financements de la décarbonation industrielle
📍 Senlis
- **ÉVÉNEMENT PARTENAIRE** : Je décarbhone
📍 Valenciennes

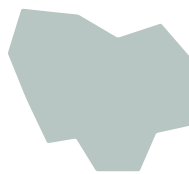


ÉVÉNEMENT PHARE
CONFÉRENCE
| Efficacité Énergétique
Hauts-de-France 📍 Arques
50 participants



ÉVÉNEMENT PHARE

CONFÉRENCE | Matinale francilienne à Paris : CEE Enjeux et opportunités 📍 Paris
50 participants



ÎLE-DE-FRANCE

L'ATEE Île-de-France a rythmé l'année avec des événements consacrés aux enjeux énergétiques du tertiaire et à la sobriété. En plus d'une présence sur le salon Energy Class Factory, la visite du showroom Dalkia a affiché complet, illustrant l'intérêt pour les solutions concrètes de terrain.

Ainsi que 3 événements réalisés en 2025 :

- **VISITE** : Showroom Dalkia (Solutions énergétiques)
- **ÉVÉNEMENT PARTENAIRE** : Energy Class Factory 📍 Paris
- **WEBINAIRE** : Communauté référents énergie IDF



NORMANDIE

L'ATEE Normandie a proposé en 2025 des événements en lien avec les transformations énergétiques du territoire, du captage de CO₂ aux énergies renouvelables. Le terrain a été privilégié avec des visites complètes de sites industriels.

Ainsi que 3 événements organisés en 2025 :

- **VISITE** : Data center écoresponsable (📍 St Romain du Colbosc)
- **VISITE** : Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles
- **CONFÉRENCE** : Management de l'énergie et ISO 50001 📍 Colombelles



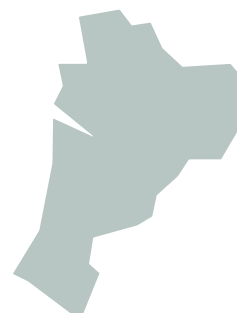
ÉVÉNEMENT PHARE

CONFÉRENCE | Gestion, pilotage et sobriété énergétique tertiaire
📍 Mont-Saint-Aignan
70 participants



ÉVÉNEMENT PHARE
CONFÉRENCE |
 Décarbonation : un défi
 majeur, des solutions locales !
 📍 Oloron-Sainte-Marie
90 participants

NOUVELLE AQUITAINE



L'ATEE Nouvelle-Aquitaine a mis en avant cette année, à travers ses événements, des retours d'expérience autour de la décarbonation et de l'autoconsommation. L'année a été marquée par le succès des visites techniques de la papeterie de Condat et de la biofactory de Pau-Lescar, illustrant les solutions locales.

6 événements en 2025 dont :

- **VISITE** : Papeterie de CONDAT (Efficacité énergétique)
- **VISITE** : Biofactory de Pau-Lescar (Valorisation)
- **CONFÉRENCE** : Réglementations et Directive européenne 📍 Bruges
- **CONFÉRENCE** : CEE : Enjeux de la 6^e période 📍 Bruges

OCCITANIE

L'ATEE Occitanie a abordé en 2025 des sujets variés comme l'hydrogène, le solaire et la rénovation énergétique du bâti industriel. Entre deux immersions techniques chez Continental et HelioFrance, le bureau a également mis l'accent sur l'évolution des audits énergétiques.

6 événements en 2025 dont :

- **VISITE** : Site industriel Continental 📍 Toulouse
- **VISITE** : Solutions solaires chez HelioFrance
- **CONFÉRENCE** : Réglementations et directive européenne 📍 Blagnac
- **ÉVÉNEMENT PARTENAIRE** : Energy Class Factory 📍 Toulouse



ÉVÉNEMENT PHARE
CONFÉRENCE
 | Application du décret
 tertiaire 📍 Blagnac
100 participants



ÉVÈNEMENT PHARE

CONFÉRENCE | Décret tertiaire : stratégies de déploiements et retours d'expérience 📍 Toulon

110 participants



PROVENCE-ALPES- CÔTE-D'AZUR



L'ATEE PACA s'est distinguée en 2025 par une diversité de formats et de thématiques autour de l'efficacité énergétique. De l'IA au secteur de la santé, en passant par une immersion technique à l'aéroport Marseille Provence, la programmation a couvert des sujets variés.

9 événements en 2025 dont :

- **VISITE** : Aéroport Marseille Provence (Infrastructures)
- **CONFÉRENCE** : IA et Transition Énergétique 📍 Marignane
- **CONFÉRENCE** : Infrastructures, énergies et ressources 📍 Marseille
- **CONFÉRENCE** : Les CEE dans le secteur de la santé 📍 Aix-en-Provence

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

PARTIE 2 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

PARTIE 2 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

● 23
Maîtrise
de l'énergie

● 25
PACTE Industrie

● 26
Communauté des
Référénts Énergie

● 28
Club C2E

● 30
FEEBAT

● 31
OSCAR

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Accompagner l'industrie vers la performance énergétique et la décarbonation

La transposition de la Directive efficacité énergétique dans la loi DDADUE renforce les obligations des industriels (audits, ISO 50001, plan de mesurage). Dans ce cadre, la montée en compétence, la qualité des audits et la fiabilité des données deviennent des leviers clés de performance, de conformité et de pilotage énergétique.

Actions structurantes en 2025

Le département Maitrise de l'énergie (MDE) de l'ATEE a contribué à l'évolution du **cadre réglementaire de l'audit énergétique industriel** en animant les travaux d'élaboration du référentiel de certification des auditeurs (arrêté du 10 juillet 2025).

En avril 2025, l'ATEE a organisé un **colloque national dédié** à l'audit énergétique et à ses évolutions réglementaires. Cet événement a été décliné dans 7 régions avec l'appui des DREAL, de l'ADEME et des directions régionales de l'ATEE, permettant une diffusion large et homogène auprès des industriels, des bureaux d'études et des acteurs publics. Cette action s'est accompagnée d'un atelier technique, organisé au CETIAT (Villeurbanne) qui a permis de produire des supports techniques et des fiches de bonnes pratiques sur la **mesure de la performance énergétique**.

Deux études structurantes ont été menées en 2025 :

- une **étude sur les potentiels d'économies d'énergie dans les bâtiments industriels** a été lancée. Ce travail vise à identifier et confirmer les actions les plus utiles dans ce domaine.
 - une **étude sur les consommations énergétiques et hydriques** en industrie. Ce travail combine analyse des référentiels existants, entretiens d'acteurs et production de premiers livrables méthodologiques pour mieux intégrer la dimension eau dans les démarches énergétiques.
- Enfin, dans le cadre du Programme CEE PACTE Industrie, le département MDE a organisé en 2025 deux **Rendez-vous techniques** à destination des bureaux d'étude, intitulés « Recours aux Eaux non Conventionnelles (ENC) dans l'industrie : une pratique clé en contexte de tension sur la ressource » et « Solaire thermique : situation du marché, réglementation et retours d'expérience en industrie ».



1

colloque national
sur l'audit énergétique
industriel

7

déclinaisons
en région

2

études
structurantes
engagées

Perspectives

Le département MDE poursuivra ses travaux de structuration des audits (énergie et eau), avec un objectif de normalisation et de diffusion à grande échelle.

Il renforcera ses actions de formation, de production de guides et d'accompagnement des industriels, tout en développant de nouvelles filières (géothermie, décarbonation des procédés).

www.atee.fr/efficacite-energetique/club-maitrise-de-lenergie

Structurer les audits hydriques en industrie

Face à la pression croissante sur la ressource en eau, le service a engagé en 2025 une **mission d'analyse des audits hydriques en industrie**, aujourd'hui non harmonisés contrairement aux audits énergétiques. Les travaux soulignent la forte interdépendance entre eau et énergie : pompage, chauffage, refroidissement ou traitement de l'eau impactent directement la performance énergétique des sites. **L'étude identifie les freins méthodologiques et pose les bases d'un futur référentiel d'audit eau-énergie**, destiné à fournir aux industriels des plans d'action intégrés combinant réduction des consommations hydriques et optimisation énergétique.



» Visite des installations cas pratique de mesure sur banc pédagogique dans le cadre du colloque performance énergétique organisé le 25 novembre 2025 à Villeurbanne pour des industriels en partenariat avec le CETIAT.

PACTE INDUSTRIE

Structurer les compétences et accompagner les industriels vers la performance énergétique

Les industriels doivent accélérer leur transition énergétique tout en renforçant leurs compétences internes. L'enjeu est de faire bénéficier aux industriels de formations, d'accompagnements et de financements adaptés à des besoins très hétérogènes.

Faits marquants 2025

Le programme a renforcé le **dispositif de formation du référent énergie PROREFEI** avec la mise à jour complète du MOOC et du stage présentiel, ainsi qu'une nouvelle sélection d'organismes de formation pour élargir le déploiement, y compris en Guyane, Guadeloupe et Martinique. Les parcours bénéficient désormais d'un **financement à 70 %**.

En parallèle, deux chantiers structurants ont été engagés. Une **étude d'opportunité sur la certification du référent énergie** a été menée afin de reconnaître officiellement les compétences acquises. Une seconde démarche a permis d'initier une réflexion sur les besoins en **formations initiale et de reconversion**, avec la création d'une cartographie des offres existantes et une analyse des besoins à venir.

Le dispositif PRO-SME*n* a poursuivi son déploiement avec 282 entreprises engagées, dont 77 certifiées ISO 50001 fin 2025. Près de 3 M€ de primes ont été versés, contribuant directement à la mise en place de **systèmes de management de l'énergie certifiés dans l'industrie**.

Le programme a également renforcé la production de livrables sur les **opérations spécifiques CEE** : enrichissement d'une FAQ nationale, organisation de 3 webinaires sectoriels et échanges réguliers avec la DGEC et l'ADEME, permettant de traiter de nombreuses problématiques opérationnelles.

Perspectives

Le programme poursuivra son déploiement en augmentant le nombre d'industriels formés et accompagnés. Les travaux porteront sur la continuité des travaux relatifs à la certification du référent énergie et à la formation (initiale, continue et parcours de reconversion), le renforcement des actions collectives territoriales et la diffusion des outils développés. Enfin, la production de livrables techniques et l'animation des communautés resteront des leviers clés pour accélérer la transition énergétique de l'industrie.

www.pacte-industrie.ademe.fr

www.prorefei.org

www.pro-smen.org

46,5 M€

de budget

512

parcours
PROREFEI
réalisés

282

entreprises
engagées dans
PRO-SME*n*

600

référénts énergie
dans la Communauté
des référents
énergie (CRé)

COMMUNAUTÉ DES RÉFÉRENTS ÉNERGIE (CRé)

Un réseau pour accélérer la performance énergétique des sites industriels

Les industriels doivent piloter leurs consommations dans un cadre réglementaire renforcé (audit énergétique, ISO 50001, plan de comptage). Dans ce contexte, le rôle **du référent énergie, en charge de l'énergie sur le site industriel, devient stratégique**. Il nécessite des compétences renforcées, des outils adaptés et des retours d'expérience concrets pour orienter les décisions.

Actions structurantes en 2025

La Communauté des Référents Énergie (CRé) constitue un **axe clé du programme CEE PACTE Industrie**. Elle accompagne les professionnels en charge du suivi énergétique en leur apportant outils, méthodes et retours d'expérience pour optimiser la performance des sites.

En 2025, un **réseau national de 600 référents énergie** existe. Son animation est appuyée par 100 prestataires référencés et une lettre d'information suivie par 1 500 abonnés.

La communauté s'appuie sur une **forte implantation territoriale** avec 12 clubs locaux et 9 partenaires. Cette organisation permet de proposer des actions au plus près des besoins des industriels.

L'année a été marquée par une animation soutenue avec 25 événements organisés, dont 14 visites de sites industriels et 11 webinaires. Ces formats favorisent le partage de retours d'expérience concrets et l'appropriation des solutions techniques.

Les thématiques traitées lors des webinaires ont porté sur les évolutions réglementaires (loi DDADUE), la mesure et le plan de comptage énergétique, ainsi que la valorisation de la chaleur fatale via les dispositifs CEE.

Des retours d'expérience au service de la performance

La CRé se distingue par la place centrale donnée aux retours d'expérience. Les visites de sites et les échanges entre référents permettent de **confronter les pratiques, d'identifier des solutions opérationnelles et de sécuriser les décisions d'investissement**. Cette approche pragmatique renforce l'efficacité des actions de performance énergétique sur le terrain. Les thématiques abordées lors des visites en 2025 portaient notamment sur la mise en œuvre de solutions telles que la centrale photovoltaïque en autoconsommation collective, la chaufferie biomasse, le déploiement d'un système de management de l'énergie (SMEn), la récupération et la valorisation de chaleur fatale, l'intégration de pompes à chaleur en rehausse, ainsi que sur l'optimisation des équipements et des usages (chaudière électrique, rafraîchissement adiabatique, récupération de chaleur sur groupe froid, bâtiments à énergie positive, retrofit des fours de séchage, déstratification, éclairage LED, etc.).



600

référénts énergie
membres

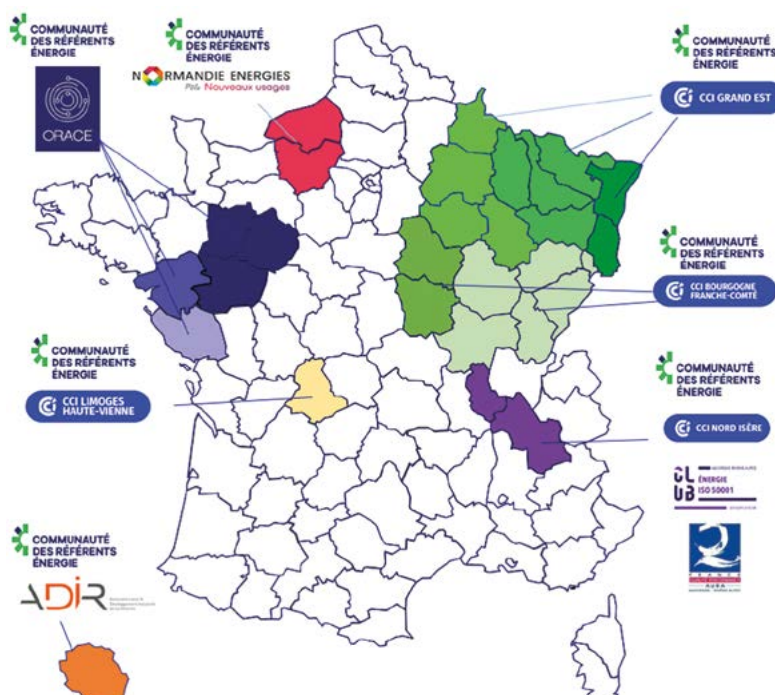
25

événements
organisés
(14 visites, 11
webinaires)

12

clubs territoriaux
animés

1 500

abonnés à la
newsletter CRé

Un réseau territorial au cœur de l'action

La CRé repose sur un maillage territorial structuré, avec 12 clubs locaux animés en partenariat avec les acteurs régionaux : ADIR (La Réunion), AFNOR AuRA, AFQP AuRA, CCI Bourgogne Franche-Comté, CCI Grand Est, CCI Limoges Haute-Vienne, CCI Nord Isère, Normandie Énergie, Orace (Pays de la Loire). Ce réseau permet de déployer des actions au plus près des industriels et de favoriser des échanges entre pairs, en particulier en identifiant et en organisant des visites de sites industriels sur les territoires.



↳ Visites du site Gizet Emballages à Beaucouzé (Maine et Loire) en juin 2025 et du site de SteelCase à Sarrebourg en octobre 2025 (Moselle).

Perspectives

La CRé poursuivra son développement en renforçant son réseau territorial et en élargissant sa communauté de référents énergie. Les actions porteront sur l'intensification des événements terrain, la production de contenus techniques et le développement de nouveaux formats d'échange entre pairs. L'objectif est de consolider le rôle du référent énergie comme acteur clé de la transition énergétique industrielle, en lien avec les dispositifs portés par le programme PACTE Industrie.

www.atee.fr/efficacite-energetique/club-communaute-des-referents-energie

CLUB C2E

Au cœur de l'évolution réglementaire et opérationnelle du dispositif CEE

L'entrée en 6^e période des CEE, actée par le décret présenté en juillet 2025 et publié en novembre 2025, renforce les exigences du dispositif (temps de retour sur investissement, contrôles, suivi des opérations). Dans ce contexte, les acteurs doivent monter en compétence. La lutte contre la fraude, la qualité des opérations et la stabilité du cadre réglementaire deviennent des conditions essentielles pour garantir l'efficacité et la crédibilité du dispositif.

Actions structurantes en 2025

Le Club C2E, à travers les **groupes de travail** qu'il anime, a joué un rôle central d'appui opérationnel et d'interface avec les pouvoirs publics dans l'évolution du dispositif.

Le Club C2E a accompagné l'évolution du catalogue des fiches d'opérations standardisées, avec un travail **d'analyse des gisements et l'intégration du Temps de Retour sur Investissement (TRI)**. En 2025, 39 fiches ont été révisées, 6 créées et 17 abrogées, traduisant une forte dynamique d'optimisation du dispositif.

Cette activité s'inscrit dans un contexte réglementaire dense, marqué par la publication de 27 arrêtés relatifs au dispositif des CEE, accompagnés par les travaux du Club C2E pour en faciliter l'appropriation et sécuriser leur mise en œuvre.

Le Club C2E a renforcé ses livrables **d'information** avec 23 Flash Info réglementaires diffusés aux adhérents, et un dispositif de réponse aux acteurs via la boîte dédiée **questionsclubC2E@atee.fr**, traitant 250 à 300 sollicitations mensuelles avec des réponses expertes.

L'animation technique s'est traduite par 21 webinaires sectoriels couvrant l'ensemble des secteurs, complétés par une trentaine d'événements organisés ou coorganisés avec les partenaires.

Le Club C2E a également renforcé ses outils pédagogiques via l'évolution de sa page dédiée sur le site de l'ATEE, facilitant l'accès aux fiches et à leur documentation.

Groupes de travail sectoriels du Club C2E

Le Club C2E s'appuie sur des groupes de travail sectoriels réunissant experts et acteurs clés du dispositif :

- **GT Opérations spécifiques** – Animatrice : Olga LANDESMAN (Club C2E)
- **GT Contrôle** – Animatrice : Élisabeth TATREAUX (Club C2E)
- **GT Registre** – Animatrice : Élisabeth TATREAUX (Club C2E)
- **GT Agriculture** – Animatrice : Ariane GRISEY (CTIFL)
- **GT Bâtiment** – Animateur : Bertrand HANNEDOUCHE (FFB)
- **GT Industrie** – Animateur : Bruno MILLET (Consultant)
- **GT Réseaux & services** – Animateur : Samuel PETIT (Engie Solutions)
- **GT Transport** – Animateur : Jean-Christophe DESJARDINS (TotalEnergies)



Des visites terrain au service de l'appropriation technique

Le Club C2E a développé des actions de terrain pour renforcer la compréhension opérationnelle des fiches CEE. En 2025, des visites pédagogiques ont été organisées, notamment sur la chaufferie de Saclay et dans le secteur maritime (Les Sables-d'Olonne). Ces formats permettent d'illustrer concrètement les leviers d'efficacité énergétique et les conditions de mise en œuvre des fiches.

Les échanges avec industriels, experts et porteurs de projets favorisent le partage de retours d'expérience et l'appropriation des enjeux techniques et réglementaires.



» Visites techniques organisées par le Club C2E : chaufferie de Saclay (janvier 2025) et acteurs du secteur maritime aux Sables-d'Olonne (juin 2025).

21

webinaires
sectoriels –
+4 300 connexions

20

Flash
Info diffusés

30

événements
(ATEE et partenaires)

Perspectives

Dans le cadre de la 6^e période, le Club C2E continuera de mobiliser les communautés d'acteurs et de jouer son rôle d'appui opérationnel pour accompagner la mise en œuvre des nouveaux textes. Il renforcera ses liens avec le programme PRODICEE, développera ses contenus pédagogiques, favorisera l'innovation et sécurisera les pratiques.

www.atee.fr/efficacite-energetique/club-c2e

FEEBAT

Former les professionnels pour garantir la qualité des rénovations énergétiques des bâtiments

La qualité des travaux reste déterminante pour la crédibilité de la rénovation énergétique des bâtiments. Les exigences évoluent rapidement (RGE, performance réelle). La formation continue devient un levier clé pour éviter les non-conformités et garantir la durabilité des performances.

FEEBAT a franchi une étape majeure avec le déploiement de deux dispositifs structurants, répondant à des enjeux complémentaires de qualité des travaux et de performance des équipements.

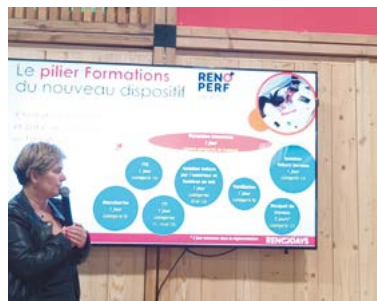
Le programme a lancé **RENO PERF**, une offre complète de 10 formations (1 module transverse et 9 modules par geste métier), dédiée à la **qualité de mise en œuvre des travaux de rénovation énergétique**. Ce dispositif, construit avec des partenaires de premier plan (DHUP, ADEME, CAPEB, FFB, Certibat, I.Cert, Qualit'Enr, QUALIBAT, QUALIFELEC), **intègre les évolutions réglementaires RGE** d'octobre 2025.

Il propose des parcours adaptés grâce à un test de positionnement et apporte aux professionnels des règles concrètes pour éviter les pathologies et sécuriser les chantiers.

En parallèle, FEEBAT a conçu et déployé **Perform'PAC**, une formation dédiée à **l'entretien des pompes à chaleur**. Ce dispositif répond à un enjeu clé : garantir la performance réelle des équipements dans la durée. Il s'appuie sur les exigences de l'arrêté de 2020 et vise à professionnaliser les pratiques d'entretien, souvent déterminantes dans les gains énergétiques observés.

Les livrables sont concrets : contenus pédagogiques structurés, parcours métiers

ciblés et outils directement mobilisables par les professionnels.



➤ **Présentation de la formation RENO PERF sur les Renodays en novembre 2025.**

Cap sur 2026

L'année 2025 marque également le bilan du programme FEEBAT 2 (2022-2025), qui a permis de structurer l'offre de formation et d'adapter les dispositifs aux évolutions du secteur.

FEEBAT poursuivra le déploiement de ses formations et leur appropriation par les professionnels. Les travaux porteront sur l'enrichissement des parcours, l'adaptation continue aux évolutions réglementaires et le renforcement des outils pédagogiques. L'objectif reste constant : garantir des rénovations performantes, durables et conformes aux exigences techniques.

www.feebat.org

42 M€

de budget
programme

2

dispositifs de formation
structurants déployés

10

formations
RENO PERF lancées

OSCAR

Faciliter l'accès aux aides pour accélérer les projets de rénovation portés par les artisans.

Le recours aux CEE reste complexe pour les artisans. L'enjeu est double : monter en compétence les acteurs de terrain et simplifier les démarches pour sécuriser les dossiers. La qualité des dossiers est un enjeu majeur. Dans un contexte de lutte contre la fraude et d'évolution réglementaire, la fiabilité des pratiques devient essentielle.

Le programme OSCAR a renforcé cette année ses livrables structurants, notamment le **MOOC CEE**, devenu un outil de référence pour l'initiation au dispositif. Avec plus de 11 000 professionnels formés, il permet de diffuser un socle de connaissances fiable, de sécuriser les pratiques et d'accélérer la mobilisation des aides sur le terrain.

Le programme a également maintenu et enrichi une **base de données des matériaux éligibles**, indispensable pour garantir la conformité réglementaire, sécuriser les financements et orienter les choix techniques des professionnels.

L'expérimentation d'accompagnement des artisans au montage de leur premier dossier CEE constitue un livrable majeur : plus de 1 300 dossiers accompagnés, avec 70 % déposés au PNCEE. Elle a permis d'identifier les freins opérationnels, de tester des solutions concrètes et d'améliorer significativement la qualité des dossiers.

Enfin, OSCAR a structuré les remontées terrain avec la création d'un comité technique et

a animé la communauté des RAR via webinaires, outils pédagogiques et espaces d'échange.

Bilan et perspectives du programme OSCAR

L'année 2025 marque la fin du programme OSCAR. Lors d'un événement pour faire le bilan des quatre années d'action du programme, le 26 novembre 2025, les partenaires et les acteurs de la filière ont confirmé les résultats obtenus : montée en compétence des acteurs, amélioration de la qualité des dossiers et simplification des pratiques.

Dans un contexte marqué par des incertitudes, les partenaires souhaitent que le programme soit poursuivi afin de capitaliser sur les acquis, renforcer la dynamique des RAR et poursuivre les efforts de simplification du dispositif.

www.programme-oscar-cee.fr

Un réseau de

4 200

Référents d'Aides
à la Rénovation (RAR)

+ 11 000

formés via
le MOOC CEE OSCAR

1300

dossiers CEE accompagnés
– 70 % déposés au PNCEE

GAZ VERTS

PARTIE 3 GAZ VERTS

● 33

Club Biogaz

● 36

Club Gazéification
Hydrothermale

● 38

Club
Pyrogazéification

CLUB BIOGAZ

Accompagner la filière biogaz dans ses évolutions réglementaires, techniques et économiques

En 2025, la filière biogaz est entrée dans une nouvelle phase. Les pouvoirs publics ont mis fin au soutien aux nouveaux projets de méthanisation en cogénération et ont préparé l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2026, des Certificats de Production de Biogaz (CPB).

Cette évolution réoriente le développement des projets vers **l'injection de biométhane** et fait évoluer le cadre de soutien historique, jusque-là largement fondé sur les tarifs d'achat.

Dans ce nouveau contexte, la filière doit à la fois renforcer la **qualité des installations**, notamment avec la maîtrise des émissions fugitives, et sécuriser son modèle économique, en structurant de nouvelles voies de valorisation, qu'il s'agisse des **digestats** ou du **CO₂ biogénique**.

L'enjeu de fond reste inchangé : contribuer à l'autonomie énergétique et atteindre 50 TWh de production de biogaz en 2030, dans le cadre de la PPE.

Actions structurantes en 2025

Le Club Biogaz a suivi les évolutions réglementaires, apportant aux acteurs son expertise technique sur les dispositifs de soutien et leurs modalités d'application et partageant des retours d'expérience et des analyses issues du terrain.

Les travaux relatifs aux **évolutions des tarifs d'achat et aux conditions de sortie du dispositif BG16** ont notamment porté sur les modalités applicables aux installations en transition vers l'injection de biométhane, la production de chaleur ou l'usage en carburant alternatif. En ce qui concerne le **mécanisme des CPB** qui repose sur une obligation d'incorporation pour les fournisseurs de gaz desservant les particuliers et le tertiaire, le Club a suivi les travaux menés par l'État et la CRE sur les coefficients de modulation applicables aux installations de cogénération amenées à évoluer vers l'injection.

20 TWh/an
de capacité installée
en France

+ 1 800
sites de production :
plus de 1000 en cogénération
et 800 en injection

61
entreprises labellisées
Qualiméthas®



▸ **Assemblée générale annuelle du Club Biogaz organisée le 1^{er} octobre 2025 à Valence.**

Le Club a poursuivi son suivi de la **réglementation des digestats**, en lien avec le projet de socle commun des matières fertilisantes. Les textes définitifs entrent en vigueur début 2026. Pour préparer leur mise en œuvre, le Centre Technique du Biogaz et de la Méthanisation (CTBM) de l'ATEE a relancé en 2025 un **groupe de travail Digestat** chargé d'analyser les impacts du nouveau cadre et de partager les bonnes pratiques.

Le Club a aussi consolidé ses outils de **structuration de la qualité**. Le label **Qualiméthas®**, déployé avec l'ADEME, monte en puissance avec 61 entreprises labellisées et de nouvelles candidatures. En parallèle, le CTBM a poursuivi ses missions : animation du site InfoMétha.org, **production de ressources techniques**, pilotage du GT Formation-sécurité et contribution à des travaux européens sur la **réduction et la mesure des émissions fugitives**.

Enfin, le Club a maintenu une forte activité d'animation et de diffusion technique : webinaires, cycle « *Regards de jeunes chercheurs sur la méthanisation* », visites techniques à destination des partenaires publics et des adhérents, et échanges de terrain sur des installations très diverses.

Groupes de travail du Club Biogaz

- **GT BPA (Biomethane Purchase Agreement)** – Animateur : Raphaël BOUKOBZA (Club Biogaz)
- **GT CPB** – Animateur : Raphaël BOUKOBZA (Club Biogaz)
- **GT Emissions fugitives** – Animateurs : Farah DOUMIT (Club Biogaz) et Maxime BRISSAUD (CH4Process)
- **GT Fin de contrat d'achat** – Animateurs : Raphaël BOUKOBZA (Club Biogaz) et Paul MOUZAY (Bestore GmbH)
- **GT Formation** – Animateurs : Farah DOUMIT (Club Biogaz) et Guillaume GUEHENNEC (Engie)
- **GT RED** – Animatrice : Émeline GHIGO (Club Biogaz)
- **GT Sécurité** – Animatrices : Farah DOUMIT (Club Biogaz) et Anne LAFFERRERIE (GRDF)
- **GT Valorisation du CO2 (Club Biogaz et Club Pyrogazéification)** – Animatrice : Emeline GHIGO (Club Biogaz)

Qualiméthas® : fiabiliser les études amont et la construction

Déployé depuis 2020 avec l'ADEME, le label Qualiméthas® vise à **certifier les AMO, bureaux d'études et constructeurs** engagés dans des pratiques rigoureuses et fiables. Sa version II, actualisée en 2024, a poursuivi sa montée en puissance en 2025. Son apport est très concret pour la filière : il contribue à améliorer la qualité des études amont, à sécuriser la conception et la construction des unités et à homogénéiser les exigences professionnelles dans un contexte de montée en technicité des projets. Avec **61 entreprises labellisées à fin 2025** et plusieurs candidatures en cours, Qualiméthas® s'impose comme un levier structurant pour fiabiliser les projets et renforcer la confiance dans la filière.

CO₂ biogénique : ouvrir un nouveau débouché pour la méthanisation

En 2025, le Club Biogaz s'est associé à six partenaires de référence pour structurer une filière française du CO₂ biogénique dans le cadre du **programme européen GECO₂**. L'objectif est de **faire émerger une production nationale de CO₂ renouvelable issu de la méthanisation** afin de répondre aux besoins croissants de certains secteurs, notamment l'agroalimentaire. Le Club a également organisé en mars 2025 une journée technique sur la valorisation du CO₂ biogénique. Par ailleurs, les travaux relatifs à la **mise à jour du guide canalisations biogaz** pour y intégrer les conduites de CO₂ biogéniques se sont poursuivis en 2025 et devraient aboutir en 2026.

Le sujet du CO₂ biogénique est stratégique. Il permet d'explorer une meilleure valorisation du CO₂ séparé lors de l'épuration du biogaz en biométhane, ouvrant la voie à une amélioration de l'économie globale des projets, en complément de la seule valorisation énergétique.

Ce travail est structurant : il ne s'agit pas seulement d'identifier un débouché, mais de poser les bases techniques d'une véritable filière française du CO₂ renouvelable.

Perspectives

En 2026, le Club Biogaz poursuivra son rôle d'appui à la filière dans la mise en œuvre opérationnelle des CPB et dans l'appropriation des nouveaux cadres réglementaires. Il continuera également à structurer les sujets techniques clés : qualité des projets avec Qualimétha®, application du nouveau cadre sur les digestats, réduction des émissions fugitives et émergence d'une filière du CO₂ biogénique.

L'objectif sera de consolider la trajectoire de développement du biométhane, tout en renforçant la robustesse technique, environnementale et économique des projets.

www.atee.fr/energies-renouvelables/club-biogaz

» **Visites techniques organisées par le Club Biogaz en 2025 auprès d'installations de méthanisation, d'unités de traitement et d'équipements de valorisation (ici à Claye Souilly et Les Mureaux), en présence de partenaires publics et d'adhérents du Club.**



Visites techniques : montrer la diversité réelle des installations

Le Club Biogaz a organisé en 2025 des visites techniques à destination de ses partenaires publics, notamment la DGEC, la DGPR et la CRE. Ces visites ont porté sur une grande diversité d'installations et d'ateliers : déconditionnement de biodéchets, hygiénisation, méthanisation de boues urbaines, ISDND, stations d'épuration. Lors de l'assemblée générale du Club, une visite d'usine de fabrication d'épurateurs de biogaz a également été proposée aux adhérents. Ces visites jouent un rôle essentiel : elles permettent d'objectiver les réalités techniques des installations, d'alimenter les échanges avec les pouvoirs publics et de diffuser des retours d'expérience concrets au sein de la filière. Elles constituent un levier fort de montée en compétence collective.



CLUB GAZÉIFICATION HYDROTHERMALE (GH)

Structurer la filière émergente des gaz renouvelables issus de ressources organiques humides vers la performance énergétique et la décarbonation

La gazéification hydrothermale est un procédé thermochimique de conversion de matières organiques humides ou miscibles dans l'eau en milieu supercritique (température > 374 °C, Pression > 221 bars). Le procédé permet la décomposition complète de la matière organique en trois flux principaux : un gaz de synthèse composé majoritairement de CH₄, H₂ et CO₂, une eau azotée et des sels minéraux (P, K, Ca) qui peuvent être valorisés comme fertilisant.

La gazéification hydrothermale se positionne en complément de la méthanisation et de la pyrogazéification, en ciblant des gisements difficilement valorisables, avec un double enjeu : traitement des déchets et production de gaz renouvelables ou bas-carbone.

Actions structurantes en 2025

L'année 2025 marque la **création du Club Gazéification Hydrothermale** au sein de l'ATEE, annoncée officiellement lors du salon Pollutec à Lyon, du 7 au 10 octobre 2025.

Dans la continuité, un **webinaire technique** a été organisé le 5 novembre 2025 avec la DGEC et l'ADEME, permettant de partager un premier état des lieux de la filière et d'engager les échanges avec les pouvoirs publics.



➤ Lancement du Club Gazéification hydrothermale sur le salon Pollutec Lyon 2025, aux côtés de Biogaz Vallée.

Le Club a **structuré sa gouvernance** avec l'élection d'un comité de direction réunissant des acteurs clés : énergéticiens, gestionnaires de réseaux, bureaux d'études, industriels, centres de recherche et acteurs de l'eau et des déchets.

La première réunion plénière, organisée le 15 janvier 2026, a permis de définir les grands axes d'une **feuille de route** ambitieuse, orientée vers la structuration technique et réglementaire de la filière, ainsi que son passage à l'échelle industrielle.

La feuille de route du club s'appuie sur une organisation en groupes de travail :

- **Technique** : retours d'expérience (REX) et bonnes pratiques, confirmation des performances (notamment sur les PFAS), identification des briques technologiques nécessaires à la valorisation des minéraux, etc.
- **Réglementaire** : cadre ICPE, définition d'un cadre réglementaire pour la valorisation des coproduits (sels), analyse des évolutions réglementaires dans les filières connexes, etc.
- **Injection** : mise aux spécifications du syngas pour l'injection, développement de synergies avec le Club pyrogazéification, certification RED, etc.

Les travaux engagés portent notamment sur l'estimation du potentiel de cette filière en France.

Ces premières actions ont permis de fédérer un écosystème représentatif, d'objectiver la filière, de qualifier ses performances et de poser les bases de son développement.

Perspectives

Le Club GH poursuivra en 2026 la structuration de la filière en renforçant ses travaux techniques et réglementaires, et en accompagnant les premiers projets pilotes.

L'enjeu est de faire émerger une filière industrielle complémentaire aux autres filières de production de gaz renouvelables et bas carbone, capable de valoriser des gisements complexes et de contribuer à la décarbonation des territoires.

www.atee.fr/energies-renouvelables/club-gazeification-hydrothermale

Entretien avec Tibaut FOTSO, délégué général du Club GH



Qu'est-ce que la gazéification hydrothermale ?

Tibaut FOTSO : La gazéification hydrothermale est un procédé thermochimique qui permet de convertir des matières organiques humides en gaz renouvelable ou bas carbone, en conditions supercritiques. Elle se décline en deux voies principales : une filière catalytique (400–450 °C), orientée vers la production de méthane, et une filière à plus haute température (550–700 °C), sans catalyseur, favorisant la production d'hydrogène. Elle se distingue notamment par sa capacité à valoriser des gisements difficiles à traiter.

Qui sont les membres du Club GH ?

T. F. : Un écosystème couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur : énergéticiens, gestionnaires de réseaux, industriels, acteurs de l'eau et des déchets, bureaux d'études, centres de recherche et collectivités.

Quelle est la mission du Club et ses priorités 2026 ?

T. F. : Le Club a pour mission de structurer la filière en produisant des références techniques et en contribuant à l'émergence d'un cadre réglementaire adapté, afin d'accompagner son industrialisation. Ses priorités portent sur la qualification des technologies, l'analyse des cadres réglementaires (ICPE, gaz bas carbone), la définition des spécifications du gaz, le suivi des projets pilotes et la valorisation des coproduits, avec une veille des projets en France et à l'international.

Nouveau club

créé en 2025 au sein de l'ATEE

1 plénière

fondatrice (janvier 2026)

1 CODIR

représentatif de la chaîne de valeur

CLUB PYROGAZÉIFICATION

Structurer la filière de conversion des biomasses et déchets secs en gaz renouvelables

La pyrogazéification permet de valoriser des biomasses et déchets secs non recyclables en gaz de synthèse, avec des applications vers le biométhane et les gaz bas-carbone. La filière entre en phase d'industrialisation mais doit encore sécuriser ses performances, ses coûts et son cadre réglementaire pour passer des démonstrateurs (FOAK) à un déploiement industriel (NOAK).

Faits marquants 2025

Le Club a évolué en 2025 afin d'accompagner la filière qui entre dans une phase de maturité en préparant son passage à l'échelle industrielle.

La **gouvernance** s'est modifiée avec l'élargissement du Comité de direction, intégrant de nouveaux industriels, énergéticiens, équipementiers et porteurs de projets, couvrant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, de la production de ressources à la valorisation du gaz.

L'**animation technique** s'est appuyée sur six groupes de travail actifs (injection du syngaz, biochar, bioCO₂, réglementation, REX, usages), produisant des notes techniques, synthèses réglementaires, retours d'expérience, outils d'aide à la décision, ainsi qu'une newsletter de suivi de la filière, un annuaire du GT injection gaz de synthèse et des fiches conseils sur les usages du biochar.

Le Club a intensifié sa visibilité avec des interventions sur des **événements de référence** (Bio360, Pollutec, colloque Gaz renouvelables, IdealCO), contribuant à diffuser les retours d'expérience et à positionner la filière dans les trajectoires de décarbonation.

Il a également poursuivi ses travaux techniques avec la publication d'une **étude sur la certification RED pour les installations de pyrogazéification destinées à l'injection de biométhane et gaz bas-carbone** (cf. page 45), facilitant l'accès des acteurs aux dispositifs européens de soutien.

Groupes de travail du Club Pyrogazéification

- **GT BioCO₂ (Club Pyrogazéification et Club Biogaz)** – Animatrice : Émeline Ghigo (Club Biogaz)
- **GT Injection de gaz de synthèse** – Animatrice : Clotilde VILLERMAUX (GRTgaz)
- **GT Biochar** – Animateur : Dominique HELAINE (SUEZ)
- **GT Réglementation** – Animatrice : Chourouk NAIT SAIDI (Club Pyrogazéification)
- **GT REX et bonnes pratiques** – Animatrice : Chourouk NAIT SAIDI (Club Pyrogazéification)
- **GT Usage direct syngaz** – Animatrice : Chourouk NAIT SAIDI (Club Pyrogazéification)

Perspectives

En 2026, le Club poursuivra ses travaux pour accompagner le passage à l'échelle industrielle, en s'appuyant sur les résultats de l'étude trajectoire. L'objectif est de consolider les conditions de développement et de positionner la pyrogazéification comme une filière complémentaire dans le mix gazier décarboné.

www.atee.fr/energies-renouvelables/club-pyrogazeification

FLEXIBILITÉ RÉSEAUX

PARTIE 4 FLEXIBILITÉ RÉSEAUX

● 40

Club Stockage
d'énergies

● 42

Club
Cogénération

● 43

Club
Power-to-gas

CLUB STOCKAGE D'ÉNERGIES

Accompagner le développement des solutions de stockage pour répondre aux besoins du système électrique

Le stockage d'énergie devient un levier clé du système électrique face à la montée des énergies renouvelables variables, à la volatilité des prix et à la multiplication des heures à prix négatifs. Il permet d'assurer des services essentiels : régulation de fréquence, sécurité d'approvisionnement et gestion des congestions locales. Si historiquement dominé par les STEP, son développement repose désormais principalement sur les batteries électrochimiques, appelées à jouer un rôle croissant dans l'équilibrage du système.

Faits marquants 2025

Le Club Stockage d'Énergie a poursuivi son rôle d'**animation et d'appui technique** auprès des acteurs de la filière.

Il a contribué, en partenariat avec l'ADEME, à la réalisation d'un **observatoire national des batteries stationnaires**, fondé sur la collecte de données opérationnelles auprès des acteurs.

Le Club a également participé aux évolutions du cadre réglementaire en contribuant à plusieurs consultations structurantes, notamment sur les **conditions de raccordement des installations de stockage** (RTE), le schéma décennal de développement du réseau et les mécanismes de flexibilités.

Il a par ailleurs pris part à la concertation nationale sur la SNBC et la PPE, en apportant des éléments d'analyse sur le **rôle du stockage dans l'équilibrage du système électrique** et la montée en puissance des énergies renouvelables.

Il a assuré une **veille active** en participant aux groupes de travail de RTE et au comité de concertation d'Enedis.

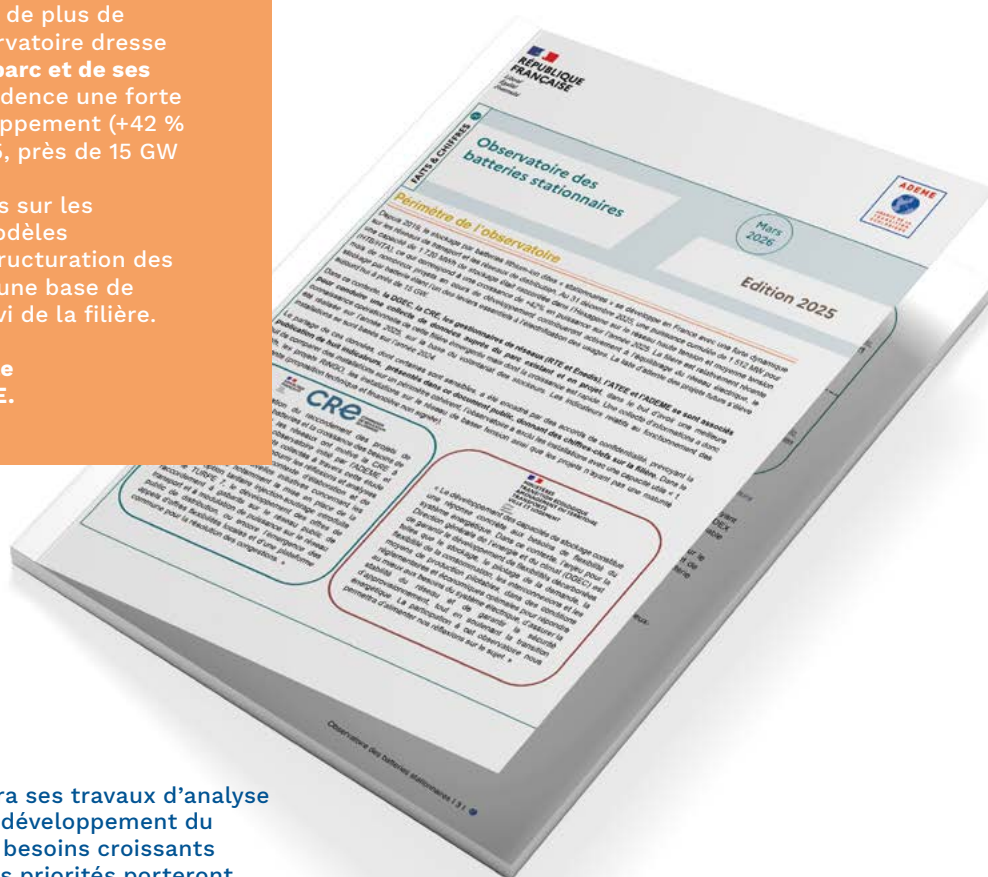
L'animation de la filière s'est traduite par l'organisation et la participation à plusieurs **événements de référence** : table ronde au salon MIX.E sur les modèles économiques du stockage, interventions à Pollutec et Solar & Storage, et organisation du colloque national réunissant 320 participants (cf. focus pages 10 et 11).

Observatoire des batteries stationnaires (édition 2025)

Le Club a contribué, aux côtés de l'ADEME, de la DGEC, de la CRE et des gestionnaires de réseaux, à la réalisation du premier Observatoire des batteries stationnaires en France. Basé sur les données de plus de 100 projets, cet observatoire dresse un **état des lieux du parc et de ses usages**, et met en évidence une forte dynamique de développement (+42 % en puissance en 2025, près de 15 GW en file d'attente).

Il apporte des repères sur les performances, les modèles économiques et la structuration des acteurs, constituant une base de référence pour le suivi de la filière.

Publication disponible sur la librairie ADEME.



Perspectives

En 2026, le Club poursuivra ses travaux d'analyse et d'accompagnement du développement du stockage, en lien avec les besoins croissants du système électrique. Les priorités porteront sur le suivi du déploiement des capacités, l'analyse des cadres de marché et la poursuite des échanges avec les gestionnaires de réseau et les institutions. L'objectif est de contribuer à un développement cohérent du stockage, en adéquation avec les besoins du réseau et la montée en puissance des énergies renouvelables.

www.atee.fr/energies-renouvelables/club-stockage-denergies

1,3 GWh
de batteries installées
en France

320
participants au colloque
national 2025

6 Gw
de besoins identifiés
par RTE

CLUB COGÉNÉRATION

Valoriser la cogénération comme levier de flexibilité et d'efficacité énergétique

La cogénération gaz contribue à l'équilibre du système électrique en apportant une production pilotable couplée à des usages thermiques. Dans un contexte de fin progressive des dispositifs de soutien et d'évolution des mécanismes de marché, la filière fait face à un risque d'érosion du parc. L'enjeu est de mieux caractériser ses performances et ses contributions au système énergétique.

Faits marquants 2025

Le Club a renforcé ses travaux d'analyse et de production de données sur la filière.

Il a mené, en lien avec RTE, un travail de **caractérisation du parc de cogénérations gaz**, permettant de préciser les capacités installées, les rendements, les coûts et les modes de valorisation, et d'améliorer leur prise en compte dans les exercices de modélisation du système électrique.

Il a également piloté une **étude sur les externalités de la cogénération gaz**, cofinancée par 13 acteurs (cf. encadré ci-contre).

Le Club a **contribué aux consultations sur le mécanisme de capacité** et sur le Bilan Prévisionnel 2025 de RTE, en apportant des analyses sur le rôle de la cogénération en matière de flexibilité et d'optimisation des usages énergétiques.

L'animation du Club s'est traduite par l'organisation de la réunion plénière annuelle et par des échanges réguliers avec les acteurs de la filière.

Perspectives

En 2026, le Club poursuivra la valorisation des résultats de l'étude, notamment dans le cadre de la Task Force Cogénération pilotée par la FEDENE. Les travaux porteront également sur l'analyse des conditions économiques de fonctionnement des installations, via un groupe de travail dédié aux coûts d'abonnement et d'acheminement du gaz. L'objectif est de renforcer la connaissance de la filière et d'accompagner son intégration dans les évolutions du système énergétique.

www.atee.fr/efficacite-energetique/club-cogeneration

Étude sur les externalités de la cogénération gaz

Le Club a piloté en 2025 une étude dédiée à l'évaluation des externalités de la cogénération gaz, réalisée avec 13 co-financeurs membres de la filière. L'étude repose sur la **comparaison de scénarios de développement du parc de cogénération en France, permettant d'analyser ses contributions dans différents contextes de fonctionnement du système énergétique** (conditions normales et dégradées).

Elle quantifie notamment les apports de la filière en matière de : sécurité d'approvisionnement électrique, valorisation conjointe de l'électricité et de la chaleur, résilience énergétique de certains territoires et optimisation des usages énergétiques dans les secteurs industriels et agricoles. Ces travaux apportent une base d'analyse objectivée sur le rôle de la cogénération dans le mix énergétique et ses effets à l'échelle nationale et européenne.

CLUB POWER-TO-GAS

Structurer la filière du e-méthane pour la décarbonation des usages énergétiques

Le Power-to-Methane permet de convertir de l'électricité bas-carbone et du CO₂ en e-méthane injectable dans les réseaux, pour des usages difficiles à électrifier. Cette filière valorise les surplus d'électricité et contribue à la décarbonation des usages gaziers. Son développement repose sur des cadres réglementaires clarifiés, des modèles économiques adaptés et des débouchés identifiés.

Faits marquants 2025

Le Club a produit, en partenariat avec Bureau Veritas, **une étude sur la certification RFNBO du e-méthane**, permettant de clarifier les exigences réglementaires européennes et les conditions de reconnaissance du gaz de synthèse.

Étude sur la certification RFNBO du e-méthane

Le Club a piloté une étude dédiée à la certification RFNBO (Renewable Fuels of Non-Biological Origin), en partenariat avec Bureau Veritas. Cette étude analyse les **exigences européennes applicables au e-méthane, notamment en matière de traçabilité de l'électricité, d'additionnalité et de critères de durabilité**. Elle précise les conditions de reconnaissance du e-méthane dans les cadres réglementaires européens et identifie les points de vigilance pour le développement des projets. Ce travail constitue un référentiel opérationnel pour les acteurs souhaitant développer des projets conformes aux exigences européennes.

Il a également élaboré une note de positionnement stratégique sur la filière e-méthane, à la demande du ministère, apportant des éléments d'analyse sur **son rôle dans les trajectoires de décarbonation des usages gaziers**.

Le Club a contribué aux travaux institutionnels en participant aux groupes de travail de la CRE et de RTE, notamment sur **l'intégration des électrolyseurs et les enjeux de flexibilité du système électrique**.

L'animation de la filière s'est traduite par une présence active sur des **événements de référence** (Hyvolution, Bio360, colloques ATEE), favorisant le partage de retours d'expérience et la diffusion des enjeux de la filière.

Perspectives

En 2026, le Club engagera une **étude nationale sur le Power-to-Methane**, visant à identifier les zones où cette technologie peut apporter une solution de flexibilité et de valorisation du CO₂. Les travaux porteront également sur l'analyse des usages et de la demande en e-méthane, ainsi que sur le renforcement des échanges à l'échelle européenne. L'objectif est de contribuer à l'émergence d'une filière opérationnelle, intégrée au système énergétique et adaptée aux besoins de décarbonation.

www.atee.fr/energies-renouvelables/club-power-to-gas

Énergie Plus

Une ligne éditoriale au service des professionnels de l'énergie

Depuis plus de quarante ans, **Énergie Plus** s'impose comme une revue de référence pour les acteurs de la transition énergétique. Portée par l'ATEE, elle propose une information fiable, pédagogique et experte, destinée aux professionnels confrontés aux enjeux techniques, économiques et réglementaires du secteur.

Sa ligne éditoriale repose sur une approche exigeante et accessible, articulée autour de dossiers thématiques approfondis, d'analyses techniques, de retours d'expérience concrets et de décryptages des politiques énergétiques. L'objectif : apporter des clés de compréhension utiles à la prise de décision et valoriser les initiatives innovantes.



Une dynamique éditoriale renforcée

Depuis octobre 2025, l'ATEE s'appuie sur PycMedia, agence spécialisée dans les contenus éditoriaux à forte valeur ajoutée, reconnue pour son expertise dans les secteurs techniques et professionnels.

Cette collaboration vient renforcer les moyens éditoriaux du magazine et s'appuie sur une équipe dédiée : Pierre Pichère, rédacteur en chef, journaliste spécialisé dans les enjeux énergie-environnement et Mathieu Gallais, journaliste.

Elle permet de poursuivre le développement de la revue dans la continuité de son exigence éditoriale, tout en accompagnant son évolution.

Une revue au cœur de l'écosystème ATEE

Éditée par l'ATEE depuis 1982, *Énergie Plus* s'inscrit pleinement dans la mission de l'association : promouvoir l'efficacité énergétique et accompagner le développement des énergies renouvelables. Elle constitue un outil d'information et de valorisation au service des adhérents et, plus largement, de l'ensemble des professionnels de l'énergie.



**S'ABONNER
À LA REVUE**

www.energie-plus.com

CONTACTS

Rédaction

Pierre PICHÈRE : p-pichere@pyc.fr

Contact publicitaire

Serge SCHANDO : s.schando@ffe.fr

Nos parutions

L'ATEE met à disposition de ses adhérents les ouvrages et études menés par les experts de nos clubs.



↑ Annuaire des adhérents ATEE 2025

L'annuaire ATEE offre à chaque adhérent la possibilité de présenter sa structure, ses produits et/ou ses services ayant trait à une utilisation plus performante de l'énergie et à la protection de l'environnement.



↑ Annuaire des acteurs du biogaz 2025

Le Club Biogaz de l'ATEE publie chaque année son annuaire référençant les acteurs du biogaz en France, qu'ils soient adhérents ou non du Club Biogaz. Cet ouvrage comprend également une matrice de compétences qui référence les acteurs par métiers (adhérents et non-adhérents).



↑ Mémo des formations essentielles en méthanisation

Ce guide structure un parcours de formation dès la phase projet, organisé en modules thématiques pour un socle minimal de 5 jours, complété par les formations réglementaires en sécurité. Il couvre les fondamentaux : réglementation, exploitation, biologie, agronomie, économie et concertation. Un outil pour construire un parcours cohérent et conforme aux exigences du secteur.



↑ Étude sur la certification RED pour les installations de pyrogazéification

Une étude réalisée en 2025 structure les conditions d'accès à la certification RED pour les installations de pyrogazéification dédiées à l'injection de biométhane et de gaz bas-carbone. Elle précise les exigences, les méthodologies et les points de vigilance. Un outil de référence pour accompagner développeurs et collectivités dans l'accès aux dispositifs de soutien européens.

Le Conseil d'Administration

LE BUREAU



Le Président
Nicolas FONDRAZ
TotalEnergies



Le Vice-président
Daniel CAPPE
Consultant



La Trésorière
Christine DELAMARRE
Consultante

LES ADMINISTRATEURS



Nadine ADRA
ATEE AURA



Jean-Guy BARTAIRE
CITEPA



Olivier BARRAULT
*Président
ATEE Grand Ouest*



Jacques BESNAULT
Consultant



Pierre-François CHENU
ENGIE BtoC



Christian DECONNINCK
Président d'honneur



Antoine DE FLEURIEU
GIMELEC



Jean DE VAUXCLAIRS
SERCE



Sébastien DOUGUET
MEDEF



Marie-Laure FALQUE-MASSET
INSTITUT PARIS
REGION



Éric GASPAROTTO
EDF Commerce



Ludmila GAUTIER
Présidente
ATEE Grand Est



Pascal GUILLAUME
FEDENE



Sébastien ILLOUZ
CAISSE DES DÉPÔTS



Anne-Laure MAKINSKY
ASTEE



Jean-François MARTY
UMGCCP



Alexis MASSE
GRDF



Maroun NEMER
CES École
des Mines



Jean-Philippe PERROT
UNIDEN



Xavier PINATELLE
TotalEnergies

Les Présidents des Clubs



Thierry RIBEIRO
UTC
Président du
Club Biogaz



Jacques BESNAULT
Consultant
Président du Club
Cogénération



Anthony KERIHUEL
S3d Ingénierie
Président du
Club Gazéification
Hydrothermale



Vincent GUERRÉ
Enosis
Président du Club
Power-to-gaz



Yannick FERRIERE
SG Energies
Président du Club
Pyrogazéification



Pierre LE ROMANCER
EDF
Vice-président
du Club Stockage d'énergies

L'équipe de l'ATEE

L'équipe de permanents de l'ATEE met en œuvre les orientations et décisions prises par le Conseil d'administration. Elle agit sous la responsabilité du Président et s'organise autour de plusieurs grands pôles d'action.

DIRECTION



Nicolas FONDRAZ
Président



Julie REY-CAMET
Secrétaire générale



Abdelmalek MANSOURI
Adjoint et Directeur administratif et financier

ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Manuella CHEMIN
Cheffe comptable



Alexandre GIROUX
Service Adhésions / Abonnements



Oxana IURCEAC
Assistante comptable



Fabien NAJOS
Chargé de mission OSCAR

COMMUNICATION



Carine FADAT
Directrice de la communication



Margot HENAU
Chargée de communication & éditorial



Tiffanie RANDRIAMANANTENA
Chargée de communication & évènementiel



Robinson DESJARS
Chargé de mission transformation digitale

BÂTIMENT



Catherine GILLET
Pilote du Programme CEE FEEBAT



Aurore PICARD
Chargée de mission formation FEEBAT



Mia ANDRIANARISOA
Chargée de mission FEEBAT



Zina AYAD
Chargée de mission formation OSCAR

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (MDE)



**Jean-Marc
PIATEK**
Chef de
département



**Karine
MAILLARD**
Pilote du
Programme
PACTE Industrie



**Gaël
LANDRIEUX**
Chef de projet



**Holitiana
ANDRIANJAKAVAHINY**
Assistante de gestion
PACTE Industrie

CLUB COGÉNÉRATION



**Mouhamadou
BA**
Délégué général

CLUB C2E



**Elisabeth
TATREAU**
Déléguée
générale



**Thierry
LAPARRA**
Appui au
pilotage



**Mouhamadou
BA**
Chargé
de mission



**Daniela CELIS
BRICENO**
Chargée
de mission



**Luc
BUDIN**
Délégué général



**Olga
LANDESMAN**
Chargée
de mission



**Nathan
LAPEYRE**
Chargé
de mission



**Marine
SCALA**
Chargée
de mission



**Raphaël
BOUKOBZA**
Juriste

CLUB POWER-TO-GAS



**Tibaut
FOTSO**
Délégué général

CLUB PYROGAZEIFICATION



**Chourouk
NAIT SAIDI**
Déléguée générale

CLUB STOCKAGE D'ÉNERGIES



**Vincent
LALY**
Délégué général



**Farah
DOUMIT**
Directrice
technique CTBM



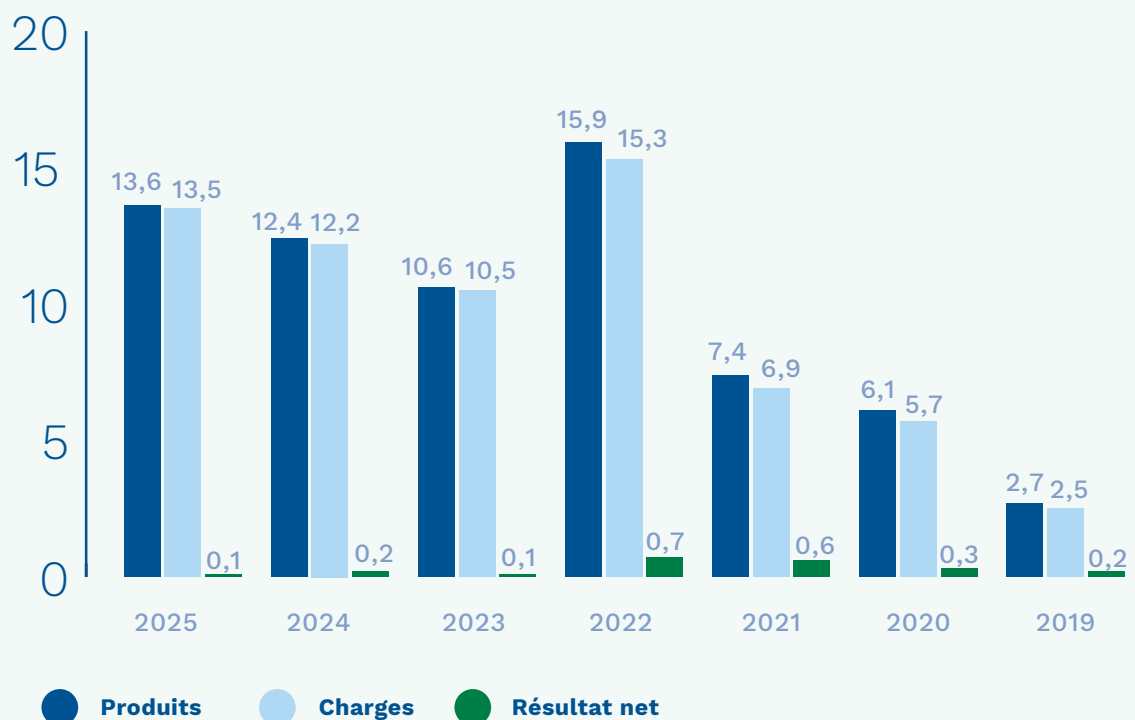
**Emeline
GHIGO**
Chargée
de mission

Les résultats financiers prévisionnels

Présentés à l'approbation de l'Assemblée générale du mois de juin 2026

Les comptes de l'exercice 2025 présentent un résultat net après impôts de 99 k€, reflétant la solidité financière de l'Association malgré un contexte de croissance soutenue de ses activités. L'ATEE dispose par ailleurs d'une trésorerie solide, gérée de manière optimisée, qui a généré 121 k€ de produits financiers.

Évolution de l'activité (M€)



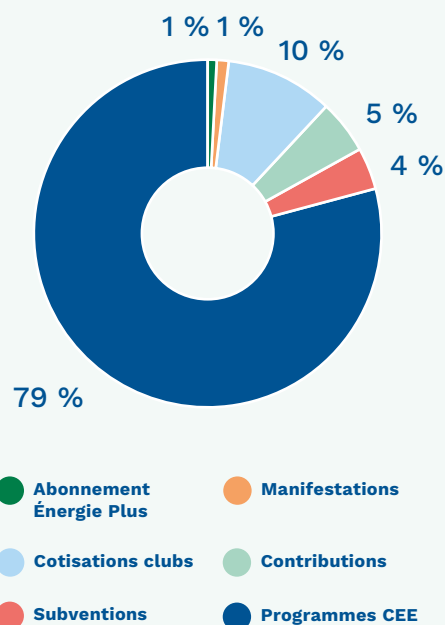
PRODUITS

En 2025, les produits de l'ATEE s'élèvent à 13,6 M€. Ils sont en augmentation par rapport à l'exercice 2024, une évolution qui s'explique principalement par la clôture des programmes OSCAR et FEEBAT, dans un contexte d'absence de visibilité sur la reconduction ou la mise en place de nouveaux programmes.

En ce qui concerne les activités hors Programmes, il convient de noter :

- Le nombre d'adhérents a diminué en 2025 (-11 % par rapport à 2024), entraînant également une baisse des cotisations, qui reculent de 6 % sur la même période.
- Les subventions d'exploitation ont fortement augmenté entre 2024 et 2025 (+164 %). Cette évolution s'explique principalement par la finalisation du programme européen ENSMOV Plus, qui a entraîné la comptabilisation des financements associés sur l'exercice.

Un produit financier de 121 k€, en baisse de 42 % par rapport à 2024, en raison du recul des taux d'intérêt et d'une rémunération de la trésorerie moins favorable.



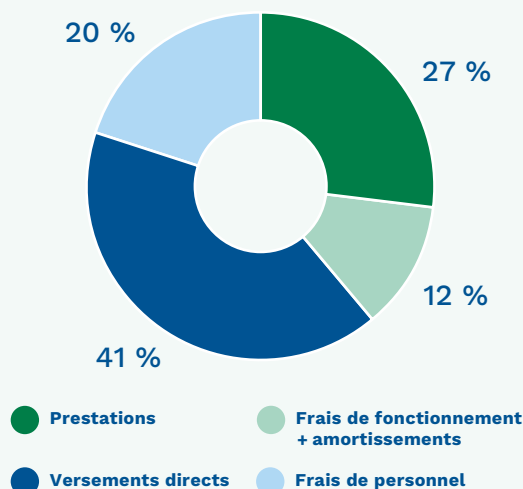
CHARGES

Les charges de l'Association s'élèvent à 13.5 M€ après impôts.

Hors programmes, il est à noter :

- Une maîtrise de la masse salariale, qui enregistre une légère diminution de 1 % par rapport à 2024, traduisant une gestion attentive des effectifs et des ressources.
- Un nombre d'études lancées par l'ATEE en retrait par rapport à ce qui avait été budgété.
- Des frais de déplacement et de représentation en augmentation, en lien avec la croissance des activités de l'ATEE, notamment l'organisation d'événements en région.

Les fonds propres de l'ATEE s'établissent à 4 301 K€ au 31 décembre 2025 contre 4 202 K€ fin 2024.



PROGRAMMES CEE PORTÉS ET CO-PORTÉS PAR L'ATEE EN 2025

→ Programme OSCAR

(2021-2025)

Budget maximum :

15 millions d'euros, dont fonds appelés depuis le lancement du programme : 8,1 M€

Total des dépenses en 2025 :

1,6 M€

→ Programme FEEBAT

(2022-2025)

Budget maximum :

22 millions d'euros (axes portés par ATEE), dont fonds appelés depuis le lancement du programme : 16,6 M€

Total des dépenses en 2025 :

3,3 M€

→ Programme PACTE Industrie

(2023-2028)

Budget maximum :

21 millions d'euros (axes portés par ATEE) dont fonds appelés depuis le lancement du programme : 5.9 M€

Total des dépenses en 2025 :

3,2 M€



Vous souhaitez
adhérer
à l'ATEE ?

ADHÉSION
ATEE & CLUBS



Vous souhaitez
vous abonner
à la revue
Énergie Plus ?

ABONNEMENT
ÉNERGIE PLUS



Restez informés
des actualités de l'ATEE
en vous abonnant
à notre newsletter

ABONNEMENT
NEWSLETTER



REJOIGNEZ-NOUS



Contact

Adhésions ATEE
Abonnements

Alexandre GIROUX
Tél. 01 46 56 35 40
Mobile 07 61 52 45 95
a.giroux@atee.fr

NOUS RETROUVER

» Suivez les activités de nos experts via les réseaux sociaux de l'ATEE



» Abonnez-vous à notre newsletter :
<https://atee.fr/nous-decouvrir>



